

# Argentine

## Réformer le travail dans l'Argentine libertarienne : acteurs, conflits et négociations

*Virginia MELLADO*

Les élections législatives de mi-mandat d'octobre 2025 ont renforcé la coalition de pouvoir du Président ultra-libéral Javier Milei. En février 2026, son gouvernement a obtenu le vote du Parlement sur un projet de loi de réforme du travail qui vise à flexibiliser le marché du travail, à attirer les investissements étrangers et à affaiblir le pouvoir syndical. Les organisations syndicales sont partagées entre stratégie de négociation et de confrontation.

The mid-term legislative elections of October 2025 strengthened the governing coalition of ultra-liberal president Javier Milei. In February 2026, his government secured the vote of parliament on a labour reform bill aimed at increasing the flexibility of the labour market, attracting foreign investments and weakening union influence. Union bodies are split between strategies of negotiation and confrontation.

*Virginia Mellado est chercheuse à l'Université de Tours, au Conicet (Argentine) et chercheuse associée à l'Ires.*

Le 27 février 2026, le gouvernement de Javier Milei a obtenu l'adoption définitive du projet de loi sur la modernisation du travail, franchissant ainsi une étape importante vers la dérégulation de l'économie argentine. À l'issue de sessions extraordinaires au Congrès, le parti au pouvoir « La liberté avance » et une série d'alliés, parmi lesquels l'Union civique radicale (UCR), le parti « Proposition républicaine » (PRO) fondé par l'ancien Président libéral Mauricio Macri (2015-2019), ainsi que certains blocs indépendants et partis provinciaux ont adopté en un temps record (moins d'un mois) une loi qui fragilise le droit du travail et la liberté syndicale.

L'objectif de cet article est d'analyser le processus d'élaboration, de négociation et d'adoption de cette loi. La réforme du travail conçue par les cadres techniques du gouvernement fédéral marque une profonde reconfiguration des rapports entre l'État, le capital et le travail en Argentine. Contrairement à Mauricio Macri qui avait dû abandonner son projet de réforme du travail en 2018 en raison d'une forte contestation sociale (Trenta, 2018), Javier Milei a pu compter sur deux processus convergents : d'une part, la victoire écrasante de son parti aux élections de mi-mandat, qui a renforcé sa présence parlementaire ; d'autre part, l'affaiblissement structurel du syndicalisme argentin, affecté par sa fragmentation interne et la perte de nombreux adhérents liée à l'importance du travail non déclaré, qui limite sa capacité à nourrir une opposition dans les espaces politiques et médiatiques.

La réforme du travail en Argentine s'inscrit dans un processus plus large de reconfiguration des relations entre le capital et le travail à l'échelle internationale. Après la

réforme introduite en Espagne en 2012 par le Parti populaire, les ordonnances Macron de 2017 en France ou la réforme introduite par Michel Temer en 2017 au Brésil, le Parlement argentin acte une profonde transformation du droit du travail en introduisant une série de modifications majeures telles que le transfert de la négociation collective du niveau des branches à celui des entreprises, la réduction des coûts d'embauche et de licenciement, ainsi que la flexibilité du temps de travail. Toutefois, Javier Milei n'était pas en mesure d'imposer cette réforme du travail au début de son mandat, en raison de la position minoritaire de son parti au Parlement.

L'article est structuré en quatre parties : d'abord un bilan des deux premières années de la présidence de Javier Milei (2023-2025), puis le contexte politique autour des élections de mi-mandat de novembre 2025, les principales mesures de la loi sur la modernisation du travail et enfin les réactions des acteurs syndicaux et patronaux face à cette réforme radicale.

## **Du mécontentement au pouvoir : les deux premières années du gouvernement Milei**

Fin 2023, le candidat libertarien Javier Milei est élu président de la République argentine avec 56 % des voix. Ce résultat est une grande surprise dans un système bipartisan qui semblait consolidé (Kessler, Vommaro, 2025). Javier Milei est parvenu à accumuler un capital politique en tant qu'invité exubérant sur les plateaux de télévision, lui permettant d'obtenir en 2021 un siège de député national représentant la ville autonome de Buenos Aires. Au sein de l'espace médiatique, il incarne le visage du

## Argentine

## Réformer le travail dans l'Argentine libertarienne : acteurs, conflits et négociations

mécontentement social et politique face à la crise provoquée par la pandémie de Covid-19 (Mellado, Trenta, 2020). C'est dans ce contexte qu'il construit son *leadership* politique, qui combine des éléments idéologiques de l'ultralibéralisme et du conservatisme.

En vue de l'élection présidentielle de 2023, Javier Milei crée une organisation politique, « La Liberté avance », qui agrège un ensemble de petits partis et réunit une diversité de dirigeants conservateurs. Son programme politique repose sur trois piliers : la dérégulation de l'économie, la fin du déficit budgétaire et la dollarisation de l'économie argentine. Ce programme séduit de larges pans d'une population déçue par les gouvernements des deux principales coalitions politiques du pays, celle de centre-droit dirigée par Mauricio Macri (2015-2019) et celle de centre-gauche d'Alberto Fernández (2019-2023). Les deux précédents gouvernements ne sont pas parvenus à enrayer l'inflation chronique, qui a conduit à un appauvrissement massif des classes moyennes et populaires. Ce problème structurel de l'économie argentine a affecté la vie quotidienne de la plupart des ménages argentins, les empêchant de planifier leurs dépenses et leur épargne. Les entreprises ont également été fortement touchées par la dynamique inflationniste qui empêchait la planification des coûts, provoquait l'augmentation des stocks et limitait les investissements à court, moyen et long terme. À cela s'est ajoutée une baisse des salaires réels, qui a particulièrement touché les travailleurs non déclarés qui

représentent 43 % de la population active occupée au troisième trimestre 2025<sup>1</sup>.

Lors de la campagne électorale de 2023, Javier Milei parvient à articuler le mécontentement lié au dysfonctionnement de l'économie avec une croisade morale contre la classe politique dénommée « la caste ». Selon lui, la classe politique qui a gouverné au cours des dernières décennies, particulièrement le courant de gauche du kirchnerisme<sup>2</sup>, appartient à une élite éloignée des problèmes de la population. Il accuse cette classe politique de corruption, en raison d'un usage supposé de l'appareil d'État pour s'octroyer des privilèges. Ce discours contribue à délégitimer le fonctionnement de l'État, notamment l'utilisation de fonds publics en faveur de groupes sociaux qui ont réclamé l'extension de leurs droits, tels que les femmes, les personnes handicapées et les minorités LGBT+.

Lors du second tour de l'élection présidentielle de novembre 2023, Javier Milei s'impose dans la plupart des provinces argentines, à l'exception de la province de Buenos Aires et de deux provinces du nord du pays (Santiago del Estero et Formosa). Le soutien de l'ancien Président Mauricio Macri et le ralliement de la candidate de centre-droit Patricia Bullrich s'avèrent déterminants pour remporter les élections face au candidat péroniste Sergio Massa. Malgré la solidité de sa victoire avec 56 % des suffrages, Javier Milei ne dispose pas de majorité au Congrès. À la Chambre des députés, la coalition présidentielle n'a en effet obtenu que 38 sièges contre 105 pour la coalition péroniste, 93 pour celle de

1. INDEC, « Mercado de trabajo. Tasas e indicadores socioeconómicos (EPH). Tercer trimestre de 2025 », Trabajo e ingresos, vol. 9, n° 10, diciembre de 2025, <https://bit.ly/4sTgF9t>.

2. Les présidences de Néstor Kirchner (2003-2007) et Cristina Kirchner (2007-2015) ont incarné la rupture avec le néolibéralisme dans le contexte du tournant à gauche des gouvernements latino-américains à partir des années 2000.

centre-droit, 16 pour le bloc fédéral (partis provinciaux) et 5 pour le Front de gauche. Au Sénat, « La liberté avance » compte 8 sièges de sénateurs contre 32 pour la coalition péroniste, 24 pour celle de centre-droit et 8 pour le bloc fédéral.

Vainqueur triomphant de l'élection présidentielle, mais en minorité au Parlement, Javier Milei doit engager des négociations avec les différentes coalitions représentées. Il modifie son programme initial en abandonnant par exemple la promesse de dollarisation de l'économie argentine et concentre ses efforts sur la lutte contre l'inflation. Il fait du contrôle de l'évolution des prix le thème central de son gouvernement et la jauge de l'efficacité de l'action gouvernementale. Le gouvernement décide rapidement d'une série de mesures choc telles que la réduction de la masse monétaire, la dévaluation de la monnaie, la libéralisation des prix et la réduction du déficit budgétaire. Ces mesures ultralibérales entraînent d'abord un effondrement de la consommation et une baisse de la demande. Elles portent progressivement leurs fruits en provoquant un fort ralentissement de la tendance inflationniste : l'indice des prix à la consommation (IPC), qui affichait en janvier 2024 une augmentation de 20,6 %, redescend à 4,2 % en mai et à 2,7 % en décembre. Cependant, l'année 2024 connaît une inflation de 117 %, loin des ambitions du gouvernement d'éradiquer le problème à la racine. En 2025, l'inflation oscille entre 3,7 % en mars et 1,7 % en mai pour atteindre 31,5 % sur l'année<sup>3</sup>. À la veille des élections de mi-mandat

d'octobre 2025, le gouvernement fédéral est ainsi parvenu à réduire considérablement le taux d'inflation, à rééquilibrer le budget de l'État et à amorcer une reprise de la croissance économique, estimée à 4,4 % pour l'année 2025<sup>4</sup> bien que très inégale selon les secteurs d'activité.

Les résultats économiques du gouvernement sont globalement approuvés par la population, qui considère l'inflation comme le principal problème de l'économie argentine (Latinobarómetro, 2024), devant les bas salaires et la pauvreté. Cependant, l'amélioration de ces indices macroéconomiques ont peu d'effet sur l'amélioration des conditions de vie de certains segments de la population. Ainsi, les classes moyennes et populaires ont subi une baisse de leur pouvoir d'achat et n'ont pas bénéficié d'une reprise de l'emploi en raison de la stagnation des investissements<sup>5</sup>. Le gouvernement affirme cependant qu'il a sorti « plus de 8 millions de personnes » de la pauvreté, la part des personnes en situation de pauvreté étant passé de 53 à 38 % de la population au cours de la première année du mandat de Javier Milei. Toutefois, l'Observatoire de la dette sociale – institut indépendant rattaché à l'Université catholique de Buenos Aires – indique que « la baisse du niveau de pauvreté est surestimée dans un contexte de changements significatifs du système des prix et de la composition des dépenses des familles<sup>6</sup> ». En effet, l'enquête de cet institut indique que l'amélioration des revenus réels des familles ne s'est pas traduite par une amélioration de la consommation

3. INDEC. « Índice de precios al consumidor (IPC) », Índices de precios, vol. 10, n° 1, diciembre de 2025, <https://bit.ly/4IBovly>.

4. « La economía creció un 4,4% en el segundo año de gestión de Javier Milei », *El Cronista*, 25 de Febrero de 2026, <https://bit.ly/4bLaX3w>.

5. « La UCA midió "logros y fallas" de la gestión Milei: bien inflación y equilibrio fiscal, menos consumo y poca creación de empleo », *Perfil*, 5 de diciembre de 2025, <https://bit.ly/4bK1zND>.

6. « La pobreza escondida », Noticias UCA, <https://bit.ly/3Pg8RQq>.

courante, ni par des investissements en capital humain. L'augmentation des revenus a été annihilée par la hausse des tarifs des services publics et de l'énergie, à la suite de la suppression des subventions pour l'accès à l'électricité, au gaz ou au transport. L'enquête souligne également que les taux de pauvreté et d'indigence sont stables entre le troisième trimestre 2023 (38,6 %) et 2024 (38,3 %), tandis que les indicateurs mesurant la qualité de vie, tels que « la pauvreté multidimensionnelle, l'insécurité alimentaire, l'impossibilité d'accéder aux médicaments ou aux services de santé, le non-paiement des dettes ou l'impossibilité de réparer son logement » ont continué de se dégrader. De même, le rapport souligne l'augmentation du fossé entre les régions les plus pauvres et les plus riches du pays. La faible conflictualité pendant les premières années du mandat de Javier Milei est due en partie à l'augmentation des transferts sociaux et des programmes d'aide alimentaire, qui ont crû plus rapidement que l'inflation. Au début de son mandat, le Président de centre-droit Mauricio Macri (2015-2019) avait déjà mené une politique économique libérale tout en développant les politiques d'assistance sociale, ce qui lui avait permis de compter sur un soutien relativement important des secteurs populaires. Néanmoins, Macri et plus encore Milei ont transformé en profondeur ces politiques assistancielles en individualisant la prestation sociale dans une logique d'activation et en retirant tout rôle d'intermédiaire aux associations implantées dans les quartiers populaires, qui utilisaient ces ressources pour politiser et mobiliser les destinataires de l'aide sociale (Trenta, 2012).

Dans une perspective de long terme, le gouvernement a obtenu des résultats positifs en matière de stabilisation

macroéconomique, comme en témoignent la baisse du taux d'inflation, l'équilibre budgétaire et l'ajustement des prix relativement au marché international. Cependant, le revers de la médaille a été la contraction de la consommation et de l'investissement privé qui a eu un impact sur la création d'emplois. Ce nouveau modèle économique consolide une série de changements dans la structure sociale qui, selon Salvia (2025), distinguerait « trois Argentines » : la première, composée des « classes supérieures et intégrées aux circuits formels, mondialisés et à haute productivité », la deuxième composée de la classe moyenne qui dispose d'emplois déclarés (en totalité ou en partie), mais dont la stabilité dépend du cycle économique, et la troisième où se concentre une population soumise à des emplois non déclarés, à faible productivité et dépendante des transferts sociaux. Ces « trois Argentines », dont Javier Milei avait su capter les votes lors des élections de 2023, vont soutenir le gouvernement de manière différenciée lors des élections de mi-mandat d'octobre 2025.

### **Les élections de mi-mandat : une fenêtre d'opportunité pour de nouvelles réformes économiques et sociales**

Le calendrier électoral argentin prévoit des élections partielles pour renouveler le Congrès à mi-mandat présidentiel, soit au bout de deux ans. Pour Javier Milei, ces élections sont essentielles pour aborder la deuxième partie de son mandat. Depuis son accession au pouvoir fin 2023, il a négocié une majorité parlementaire avec la coalition de centre-droit de Mauricio Macri et des radicaux dans les deux chambres législatives. Ceci lui a permis de faire adopter une série de réformes administratives,

économiques et financières majeures visant à déréglementer l'État, de réaliser ses objectifs macroéconomiques et de consolider son *leadership* politique. L'exécutif a envoyé au Parlement ces réformes sous la forme d'un mégaprojet appelé « loi Bases ». Cependant, certains articles de cette loi, considérés comme trop impopulaires, sont rejetés par le Congrès. L'absence de majorité du parti présidentiel contraint Javier Milei à mener des négociations constantes tant avec les parlementaires ouverts à des accords ponctuels qu'avec les gouverneurs des provinces argentines soucieux de leurs intérêts locaux. Lors de la première partie de son mandat, de décembre 2023 à décembre 2025, il alterne négociation avec les élus dans le champ politique et dénonciation de la « caste corrompue » dans le champ médiatique, lui permettant de consolider un *leadership* populiste de droite. Parallèlement, il cherche à renforcer son parti politique, « La liberté avance », afin de disposer d'une structure nationale présente dans l'ensemble des circonscriptions électorales. Les élections de 2023 lui ont appris l'importance de remporter des sièges dans chaque province argentine afin de dégager des marges de manœuvre pour introduire des réformes majeures telles que la réforme du travail, des retraites ou des impôts.

Le calendrier électoral de 2025 constitue un test grandeur nature de la stratégie de développement à l'échelle nationale du parti présidentiel. Les élections de mi-mandat comprennent le renouvellement de la moitié du Congrès national, ainsi que de la moitié des assemblées législatives provinciales. Le régime fédéral de la République argentine autorise les provinces à séparer les élections provinciales des élections nationales. Un ensemble de provinces argentines décide d'ailleurs d'avancer les

élections provinciales de mi-mandat afin de « dissocier » les enjeux locaux du contexte national. Les gouverneurs jouent un rôle clé dans cette stratégie visant à consolider leurs propres bastions électoraux sans ingérence du pouvoir fédéral. Pour chacune de ces élections provinciales, le parti présidentiel présente des candidats qui connaissent des fortunes diverses.

Le territoire qui s'avère décisif dans cette bataille est celui de la province de Buenos Aires, où réside 37 % de l'électorat national constitué en grande partie des classes populaires. Le gouverneur Axel Kicillof, ancien ministre de l'Économie de Cristina Fernández de Kirchner et l'un de ses principaux héritiers politiques, décide d'avancer les élections provinciales qui se tiennent début septembre 2025. À travers ces élections, Kicillof cherche à se positionner en candidat crédible pour l'élection présidentielle de 2027. Il axe sa campagne électorale sur l'idée d'un « État présent », en mettant l'accent sur les avantages du modèle d'investissement public pour stimuler la consommation et l'emploi. Il mobilise les maires des différentes communes afin d'encourager la participation électorale et de renforcer la position du péronisme dans tous les territoires.

Les élections dans la province de Buenos Aires revêtent une importance capitale, car le gouvernement a décidé de « nationaliser » la campagne après la décision de Javier Milei d'en faire un plébiscite sur sa personne (Schuster, Stefanoni, 2025). Le message principal de la campagne du parti présidentiel est « Plus jamais de kirchnérisme », une expression qui reprend le slogan de la lutte contre les crimes de la dictature militaire « *Nunca más* ». Cette stratégie se retourne rapidement contre le

## Argentine

## Réformer le travail dans l'Argentine libertarienne : acteurs, conflits et négociations

gouvernement national et les résultats électoraux montrent une victoire éclatante du péronisme avec 47 % des voix contre 34 % pour la coalition menée par le parti « La liberté avance ».

Le mauvais résultat électoral du parti présidentiel est le fruit d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels l'impact économique des mesures d'ajustement macroéconomique visant à freiner l'inflation, qui a particulièrement touché les classes populaires et les travailleurs non déclarés qui se concentrent dans la banlieue de la capitale<sup>7</sup>. À cela s'ajoute une série d'événements politiques liés à la corruption qui entachent le gouvernement et Javier Milei lui-même, comme l'affaire LIBRA, une cryptomonnaie promue par le Président depuis son compte X, dont la valeur s'est effondrée en quelques heures, entraînant des pertes importantes pour ceux qui y avaient investi. En outre, la tête de liste du parti présidentiel pour la province de Buenos Aires, José Luis Espert, doit se retirer à la suite d'accusations de soutien financier provenant du trafic de drogues. De même, la sœur du Président et principale architecte de l'organisation du parti, Karina Milei, est dénoncée pour avoir détourné de l'argent public de l'agence nationale chargée des personnes en situation de handicap. Enfin, la mobilisation de l'ensemble de la structure péroniste dans la province de Buenos Aires, son bastion historique, joue également un rôle dans ce piètre résultat électoral.

La défaite cuisante du parti présidentiel, à seulement un mois et demi des élections législatives de mi-mandat, place le gouvernement devant un dilemme : soit considérer

cette défaite comme un signal d'alarme et modérer le rythme des réformes, en faisant des concessions aux secteurs les plus touchés par les politiques macroéconomiques ; soit aller jusqu'au bout de la promesse libertarienne de transformer en profondeur la structure économique argentine. Javier Milei penche finalement pour cette seconde option et présente les élections législatives d'octobre comme un référendum sur sa personne. Il s'engage personnellement dans la campagne électorale et utilise la même stratégie outrancière qu'en 2023. Son slogan de campagne, « La liberté avance ou l'Argentine recule », capte la sensibilité de l'opinion publique, qui perçoit le danger d'une défaite électorale du gouvernement. Comme le souligne Stefanoni (2025), « si Milei perdait, le lundi suivant les élections, le dollar et la notation du pays auraient probablement explosé et le gouvernement serait devenu un canard boiteux, incapable de contenir la crise ». En cas de victoire, le gouvernement promet de garantir la stabilité de l'économie du pays à court et moyen terme, ce qui apparaît plus crédible avec le soutien politique et financier offert par le Président américain Donald Trump et le secrétaire au Trésor Scott Bessent. Tous deux ont promis de soutenir l'Argentine « quoi qu'il en coûte », tout en précisant que l'aide du Trésor américain serait immédiatement coupée si le gouvernement de Javier Milei ne bénéficiait pas du soutien de la population.

Les résultats des élections législatives d'octobre couronnent de succès la stratégie électorale du gouvernement et de Javier Milei. Au Sénat, « La liberté avance » obtient 42 % des suffrages et 13 sièges, tandis que

7. La ville autonome de Buenos Aires compte 3,1 millions d'habitants et est entourée d'une immense banlieue d'environ 11 millions d'habitants qui appartient à la province du même nom. Les habitants de cette banlieue représentent 67 % de l'électorat de la province : <https://observatorioconurbano.ungs.edu.ar/?p=22921>.

l'opposition péroniste arrive en deuxième position avec 36 % des voix et remporte 8 sièges. À la Chambre des députés, le parti présidentiel s'impose avec 41 % des voix et 64 sièges contre 32 % et 44 sièges pour les péronistes. Le gouvernement célèbre largement cette victoire, Javier Milei multipliant les déclarations prophétiques : « Aujourd'hui est un jour historique. Le peuple argentin a laissé derrière lui le déclin et a opté pour le progrès. Aujourd'hui, nous avons franchi un tournant. Aujourd'hui commence la construction de la grande Argentine<sup>8</sup> ».

### Anatomie de la réforme : les quatre piliers de la loi sur la modernisation du travail

La nette victoire aux élections de mi-mandat, amplifiée par le retournement de la dynamique après la défaite de plus de 10 points dans la province de Buenos Aires, permettent au gouvernement fédéral d'introduire une série de réformes majeures qui redessinent le visage de l'économie argentine. Le gouvernement libertarien identifie un ensemble de mesures prioritaires à soumettre au Congrès, parmi lesquelles figurent la réforme du travail, la réforme des retraites et la réforme fiscale.

Quelques jours après les élections de mi-mandat, Javier Milei déclare qu'« il [faut] moderniser le travail », tout en précisant qu'il ne va « pas toucher aux droits de qui que ce

soit<sup>9</sup> ». Le gouvernement présente rapidement la réforme comme une mesure juridique qui encouragerait le travail déclaré et augmenterait donc les droits des travailleurs informels, qui représentent 43 % des actifs occupés au deuxième trimestre 2025<sup>10</sup>. Le gouvernement plaide également la nécessité de moderniser le système du travail, perçu comme rigide et peu compatible avec les processus économiques contemporains. De ce point de vue, la réforme contribuerait à transformer en profondeur la structure productive argentine afin de l'adapter aux nouvelles exigences d'un capitalisme mondialisé.

Le principal instigateur du projet de loi sur la modernisation du travail se nomme Federico Sturzenegger, ministre de la Dérégulation et de la Transformation de l'État. La première ébauche de ce projet de loi combine des critères de politique du travail avec une refonte fiscale, une réorganisation productive et une modernisation institutionnelle<sup>11</sup>. Le projet de réforme repose sur quatre piliers : la création d'emplois, l'augmentation des salaires, la réduction des litiges au travail et la baisse des coûts. Selon le ministre, cela permettrait d'éradiquer les deux problèmes fondamentaux de l'économie argentine : « Nous avons un problème évident, près de la moitié des travailleurs argentins sont dans l'informalité et nous n'avons pas créé d'emplois formels depuis une décennie. Les plus touchés ? Les PME et les jeunes<sup>12</sup>. »

8. M. Zibell, R. A. Ávila-Claudio, G. Lissardy, « El partido de Javier Milei obtiene un fuerte respaldo en las elecciones de medio término: "Hoy comienza la construcción de la Argentina grande" », *BBC News*, 27 de octubre de 2025, <https://www.bbc.com/mundo/articulos/c2dr0g49kp9o>.

9. M. Leiva, « Qué se sabe sobre la reforma laboral que impulsa el gobierno de Javier Milei », *Chequeado*, 18 de diciembre de 2025, <https://bit.ly/3N8Ld81>.

10. J. Giménez, « La desocupación cayó al 6,6% en el tercer trimestre de 2025, pero la mayoría de los nuevos empleos son informales », *Chequeado*, 18 de diciembre de 2025, <https://bit.ly/4sfxHyq>.

11. « La arquitectura de una nueva reforma laboral », *Pescare*, 24 de noviembre de 2025, <https://pescare.com.ar/la-arquitectura-de-la-nueva-reforma-laboral/>.

12. « Sturzenegger explicó los cuatro pilares del proyecto de modernización laboral: "Tenemos un problema..." », *El Cronista*, 11 de diciembre de 2025, <https://bit.ly/4bw7PaD>.

### Modifications du système de négociation collective et de l'exercice du droit de grève

Afin de soutenir la création d'emplois formels et favoriser des rentrées fiscales, le gouvernement cherche à rendre plus incitatives les conditions de déclaration des salariés. Dans cette optique, le projet de réforme intègre une série de modifications de la loi sur les contrats de travail qui régit les conventions collectives, un sujet sensible pour les syndicats. La négociation collective en Argentine repose sur trois piliers : la représentation syndicale unique, c'est-à-dire qu'il n'existe qu'un seul syndicat qui négocie pour l'ensemble du secteur d'activité ; l'extension automatique des conventions à tous les travailleurs du secteur, ce qui signifie que les accords s'appliquent même si le travailleur n'est pas affilié au syndicat représentatif ; et la validité de la convention même après sa date d'expiration, jusqu'à la signature d'une nouvelle convention. Cette structure a historiquement encouragé la centralisation des décisions au sommet de la hiérarchie syndicale et a renforcé le pouvoir des syndicats à l'échelle nationale en tant qu'interlocuteurs uniques dans les négociations collectives. Dans la pratique, la troisième clause a été couramment utilisée par les syndicats pour s'opposer à la négociation de conventions qui impliquaient une perte de leurs intérêts immédiats et de moyen terme.

La réforme voulue par Javier Milei n'implique pas de changement structurel pour les syndicats en matière de négociation collective, car elle maintient le principe du monopole par branche professionnelle.

Elle ne régleme pas non plus l'organisation interne des syndicats en posant des exigences de « démocratisation », comme le souhaitait la loi Mucci sous le gouvernement de Raúl Alfonsín (1983-1989), qui visait à limiter les mandats et à instaurer des élections internes régulières. Toutefois, elle introduit plusieurs changements significatifs. D'une part, cette loi de modernisation met fin au prolongement automatique de l'effectivité des accords de branche après le dépassement de la durée prévue et dans l'attente de la signature d'un nouvel accord<sup>13</sup>. D'autre part, elle confère au Secrétariat du travail (ancien ministère du Travail) le pouvoir de suspendre l'homologation des accords, actuels et à venir, susceptibles d'entraîner de graves distorsions économiques jusqu'à la signature de nouvelles conventions. Cette initiative donne au gouvernement un pouvoir plus important pour juger de la gravité de la situation économique et désamorcer les situations de conflit.

Cependant, le changement le plus profond proposé par le nouveau dispositif juridique est celui de la décentralisation de la négociation. Historiquement, les conventions collectives de branche ont servi de base aux accords d'entreprise ou régionaux, ceux-ci ne pouvant qu'améliorer les conditions de travail définies par la convention sectorielle cadre. La nouvelle réforme inverse cette logique et donne la prévalence aux conventions d'entreprise ou régionales, avec l'objectif d'affaiblir les accords de branche. Elle facilite aussi l'octroi du statut syndical aux syndicats d'entreprise et aux syndicats régionaux, créant une brèche dans le monopole syndical de branche<sup>14</sup>. On

13. A. Schipani, « Una reforma que no jaquea el poder sindical », *La Nación*, 22 de febrero de 2026, <https://bit.ly/4uyTnXP>.

14. R. Carpena, « Los 10 artículos de la reforma laboral de Javier Milei que provocarán cambios en el sindicalismo », *Infobae*, 22 de febrero de 2026, <https://bit.ly/4bqvUPR>.

peut s'interroger sur cette stratégie car l'expérience historique montre que les syndicats d'entreprise ont souvent favorisé l'émergence de militants de base peu ouverts à la négociation collective et plus enclins aux conflits (Brennan, 1996).

Le nouveau dispositif introduit également une série de régimes spécifiques, comme celui des travailleurs des plateformes numériques (livreurs de repas, chauffeurs, etc.), qui sont désormais reconnus comme des travailleurs « indépendants » et non comme des salariés. À partir de la création de ce régime spécial, les travailleurs des plateformes doivent s'inscrire auprès de l'administration fiscale et verser des cotisations sociales en tant qu'indépendants. Ils sont exclus de la loi sur les contrats de travail et les exigences pour les employeurs de travailleurs indépendants se limitent à fournir des équipements de protection et une assurance contre les accidents corporels<sup>15</sup>.

Le projet de réforme vise enfin à réduire le pouvoir des syndicats en introduisant des modifications du droit de grève. Pour cela, il définit certaines activités considérées comme « essentielles » et d'autres comme « importantes », afin d'éviter la paralysie totale de ces activités de service, parmi lesquelles figurent des secteurs historiquement enclins à faire usage du droit de grève. Le nouveau dispositif exige de garantir à minima 75 % des activités « essentielles », telles que l'énergie, la gestion des déchets, les télécommunications, la santé et l'éducation, et 50 % des activités « importantes » à l'instar de l'industrie, des transports et des

banques<sup>16</sup>. Si la plupart des pays exigent la prestation de services minimaux, le seuil fixé par l'Argentine est relativement élevé et limite considérablement le droit de grève, ce qui crée une tension avec les conventions internationales que le pays a signées en matière de droit de grève. Le gouvernement de Javier Milei avait déjà introduit une série de réformes dans ce domaine, mais celles-ci ont été suspendues par la justice car jugées contraires aux traités internationaux.

À cela s'ajoute la limitation des assemblées syndicales sur le lieu de travail ou en dehors, puisque le nouveau dispositif légal exige une autorisation préalable de l'employeur tant pour l'horaire que pour la durée de la réunion, précisant que « le travailleur ne percevra pas de salaire pendant la durée de l'assemblée », afin d'empêcher les grèves déguisées. De même, les mesures coercitives contre les manifestations syndicales sont renforcées en qualifiant de « fautes graves » les blocages, les dommages ou les menaces pendant les conflits sur le lieu de travail, avec des sanctions pouvant aller jusqu'à la suppression de la personnalité juridique du syndicat. Enfin, le nombre d'heures de délégation syndicale, auparavant défini dans les conventions collectives, est plafonné à 10 heures par mois pour toutes les entreprises.

### **Le financement des syndicats et le débat sur les coûts salariaux**

Le deuxième pilier de la réforme vise à modifier le rapport entre les salaires et les cotisations sociales. Du point de vue gouvernemental, la réduction de la fiscalité

15. M. Leiva, « Reforma laboral: qué cambia para los repartidores y choferes de apps, qué dicen expertos y cómo se regula en otros países », *Chequeado*, 11 de febrero de 2026, <https://bit.ly/4bfYI4h>.

16. « La reforma laboral recorta el derecho a huelga: 75% en esenciales y 50% en trascendentales », *Mundo Gremial*, 6 de marzo de 2026, <https://bit.ly/4sTODKY>.

## Argentine

## Réformer le travail dans l'Argentine libertarienne : acteurs, conflits et négociations

des entreprises, considérée par certains experts comme l'une des plus élevées au niveau international (IARAF, 2025), permettrait d'adapter le coût et la flexibilité de la main-d'œuvre aux besoins d'un capitalisme dynamique et fluctuant. Le ministre Federico Sturzenegger a indiqué que le projet comprenait notamment une baisse de l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés et un programme d'incitations aux investissements<sup>17</sup>. Il a ajouté qu'il cherchait à réduire la charge fiscale sur les salaires en diminuant les cotisations salariales versées, d'une part, à l'Agence nationale de la Sécurité sociale (ANSES), qui gère les principales politiques sociales et d'autre part, aux mutuelles de santé gérées par les syndicats.

Un sujet de controverses a été de savoir si la réforme allait également toucher aux sources de financement des syndicats sous prétexte de réduire les « coûts salariaux ». Au sein même du gouvernement, plusieurs points de vue se sont affrontés à ce sujet. Le plus radical, inspiré de la réforme menée par Michel Temer au Brésil en 2017, visait à supprimer l'obligation de cotisation auprès du syndicat de branche et à réduire ainsi les revenus des syndicats. Finalement, après une série de négociations avec les représentants de la Confédération générale du travail (CGT), la réforme « a préservé le financement des syndicats » en maintenant les cotisations syndicales pour tous les salariés et en supprimant l'article qui prévoyait de réduire de 6 à 5 % les cotisations patronales pour les mutuelles, garantissant le financement du système de santé<sup>18</sup>.

Un autre point de controverses a concerné la création d'un Fondo de ayuda laboral (FAL, Fonds d'aide à l'emploi), un

système d'épargne préalable destiné à couvrir le coût des indemnités de licenciement. Dans le système actuel, l'employeur prend en charge la totalité du coût de ces indemnités. Le FAL a été conçu comme un outil auquel les entreprises peuvent recourir en cas de licenciements, à partir d'un mécanisme de cotisations périodiques destiné à couvrir cette éventualité. Chaque entreprise devra créer un compte auprès d'un établissement financier qui sera supervisé par la Commission nationale des valeurs mobilières, dépendant du ministère de l'Économie. Les employeurs abonderont leur compte FAL d'un pourcentage des salaires versés à leurs salariés, variable selon la taille de l'entreprise : la loi fixe une cotisation obligatoire de 1 % de la masse salariale pour les grandes entreprises et de 2,5 % pour les PME. Concrètement, le coût du licenciement n'est plus concentré au moment du départ du salarié, mais est financé tout au long de la période du contrat de travail.

Différentes voix se sont fait entendre quant aux conséquences de la création du FAL sur le système de protection sociale argentin, car son financement est lié, dans le projet de loi, à une réduction des cotisations patronales versées à l'ANSES. Certains opposants ont ainsi estimé que la création de ce mécanisme représenterait un déficit de financement de 3 milliards de dollars (soit 2,6 milliards d'euros) par an pour le système de retraite (SIPA). À cela s'ajoutent les critiques concernant la possibilité d'utilisation d'une partie des fonds versés au FAL pour des investissements financiers (notamment de la dette publique), qui détournerait le dispositif de sa finalité au service de la politique du travail. Cette double fonctionnalité

17. « Sturzenegger explicó los cuatro pilares ... », *El Cronista*, 11 de diciembre de 2025, *op. cit.*

18. R. Carpena, « Los 10 artículos... », *Infobae*, 22 de febrero de 2026, *op. cit.*

du FAL, à la fois mécanisme de couverture du risque d'indemnisation et instrument de développement du marché des capitaux et de financement du Trésor public, illustre la stratégie gouvernementale de subordination de la politique du travail à la logique de la politique économique.

Enfin, la réforme du travail prévoit d'augmenter les incitations fiscales à la création d'emplois formels, à travers la création d'un régime d'exonération de cotisations patronales. Ce régime concerne les cotisations assignées à tout nouvel employé qui remplit les conditions fixées par la norme : ne pas avoir eu de relation de travail au début du mois de décembre 2025 ou disposer d'un statut d'indépendant.

### ***Les litiges du travail : entre sécurisation des employeurs et affaiblissement de la juridiction***

L'un des objectifs fondamentaux du projet de loi est de réduire l'incertitude pour les employeurs liée à la création d'emplois, en tentant notamment de diminuer les conflits entre les différentes parties. La nouvelle réglementation introduit une série de modifications dans le calcul des indemnités de licenciement qui, selon le discours patronal repris par le gouvernement, était laissé à la discrétion de la justice du Travail, laquelle est décentralisée au niveau des provinces dans le cas argentin (Palacio, 2020). Le texte de loi introduit des changements dans leur mode de calcul en disposant que le travailleur licencié recevra l'équivalent d'un mois de salaire par année travaillée – ce point reste inchangé par rapport à la loi actuelle –, mais les congés, les primes de fin d'année et les primes que le travailleur a pu recevoir pendant son emploi seront exclus du calcul. Autre élément en faveur de l'employeur : celui-ci pourra verser

le montant des indemnités en plusieurs fois sur une période maximale de 6 mois, et de 12 mois dans le cas des PME.

Un autre axe de réforme pour réduire les litiges réside dans la création d'un registre des travailleurs gérée par l'administration fiscale (ARCA), sous la tutelle du ministère de l'Économie. Selon le nouveau dispositif légal, cet « enregistrement sera suffisant à tous égards, sans qu'aucune autre autorité ne puisse imposer de conditions supplémentaires ». Ce nouveau registre des travailleurs entraîne plusieurs conséquences pratiques, puisqu'il annule l'obligation de tenir un registre du personnel pour tout établissement, dans lequel étaient consignées une série d'informations sur le travailleur comme la date d'entrée en fonction, la catégorie professionnelle, les rémunérations, les horaires et l'évolution du contrat de travail. La loi de modernisation du travail acte aussi l'abandon du Système unique d'enregistrement du travail (SURL), rattaché au ministère du Travail et mis en place en 1995 pour permettre l'élaboration et la gestion du registre de base du système national d'assurance maladie. L'objectif du gouvernement est « l'unification et la simplification » ; à cette fin, il supprime le système « à plusieurs niveaux » composé du registre d'établissement, du SURL et de la déclaration auprès de l'administration fiscale. Il cherche également à retirer du domaine de compétence du ministère du Travail la question de l'emploi déclaré pour la transférer au ministère de l'Économie, suivant en cela une logique fiscale plutôt que d'inspection et de contrôle. Enfin, cette modification de la législation introduit une centralisation en matière de contrôle du travail, puisque les inspections du travail provinciales perdent le pouvoir de contrôler le respect des conditions dans lesquelles les contrats de travail sont exécutés. Selon certains juristes, avec

## Argentine

## Réformer le travail dans l'Argentine libertarienne : acteurs, conflits et négociations

la suppression de l'obligation du registre d'établissement, les inspecteurs du travail se retrouveront sans « preuves » pour vérifier le respect du contrat et des conditions de travail<sup>19</sup>.

Enfin, le gouvernement cherche à modifier directement le fonctionnement de la justice du Travail pour réduire les litiges dans l'entreprise, mettre fin à « l'industrie des procès » et affaiblir le poids du péronisme dans ce secteur (Mellado, 2025). D'une part, la nouvelle loi oblige les juges du Travail à « se conformer expressément aux décisions de la Cour suprême et autorise la destitution de ceux qui ne respectent pas cette directive pour mauvaise conduite », ce qui permettrait de limiter l'action des tribunaux qui ne se conforment pas à la décision de la plus haute cour<sup>20</sup>. D'autre part, le gouvernement vise à réduire les revenus des experts judiciaires afin de tarir cette activité professionnelle et restreindre le nombre de conflits. Alors que dans le régime actuel, le montant des revenus des experts dépend du jugement (un pourcentage des frais de justice est fixé pour rétribuer les experts), le nouveau dispositif prévoit que ces revenus soient calculés à partir de critères sur la qualité et la quantité du travail effectué<sup>21</sup>.

### **Assouplissement du temps de travail : la banque d'heures et l'individualisation de la relation de travail**

Le quatrième pilier de la réforme vise à réduire les coûts de recrutement et à assouplir l'organisation du temps de travail afin

de stimuler l'investissement privé et la création d'emplois formels. À cette fin, la proposition du gouvernement prévoit plusieurs mesures visant à « renouveler » le travail, telles que la réorganisation du temps de travail au moyen d'une banque d'heures, la modification du régime des congés et des autorisations d'absence, ainsi que l'introduction d'incitations fiscales à la déclaration de l'emploi.

L'une des propositions de modification les plus significatives liées à l'organisation du travail est la création d'une banque d'heures, qui permet à l'employeur et au salarié de négocier la prolongation de la journée de travail. Ce mécanisme permet de remplacer le paiement des heures supplémentaires par l'accumulation d'un temps libre compensatoire. Dans la pratique, la journée de travail de 8 heures pourra être prolongée jusqu'à un maximum de 12 heures si les exigences du processus de production l'exigent, tout en respectant un repos minimal de 12 heures entre chaque journée de travail. Ainsi, l'employeur pourra exiger la prolongation de la journée habituelle en période de forte demande, en accumulant du temps de repos en période de moindre activité. Le système fonctionne comme un compte de crédits ou débits horaires dans le but de réduire les coûts salariaux liés au paiement des heures supplémentaires. L'introduction de la banque d'heures sera soumise à l'accord entre l'employeur et le salarié, ou pourra découler de son inclusion dans les accords conventionnels. Les secteurs liés à une activité essentiellement saisonnière

19. « Siete provincias se unen frente a la reforma laboral: temen que debilite el control sobre los contratos de trabajo », *Nea Hoy*, 23 de febrero de 2026, <https://bit.ly/4uA1cOi>.

20. J. P. Elverdin, « La reforma laboral que aprobará el Senado ordena el sistema de juicios y le da más poder a la Corte Suprema » *Infobae*, 22 de febrero de 2026, <https://bit.ly/4lyOwli>.

21. « Sturzenegger defendió los cambios que impone la reforma laboral: indemnizaciones, horas extra y licencia por enfermedad », *La Nación*, 12 de febrero de 2026, <https://bit.ly/4uEOqyl>.

ont salué cette mesure visant à faire face aux pics de production, tout en réduisant le coût de la main-d'œuvre.

La loi introduit un autre concept, actuellement absent de la régulation du travail en Argentine : le salaire dynamique. Si cette mesure ne signifie pas la suppression du salaire de base, elle permet des rémunérations variables en fonction de la productivité, du rendement et des résultats, ce qui, dans la pratique, renforce l'individualisation de la relation de travail et affaiblit la négociation collective. À cela s'ajoute la possibilité d'individualiser le fractionnement de la période des congés, ce qui, pour le gouvernement, est un autre facteur de modernisation du travail par le développement de l'autonomie des parties.

L'un des points les plus controversés du projet de loi sur la modernisation du travail a concerné les congés liés à des maladies ou à des accidents dont est victime le salarié, avec la volonté de supprimer le mécanisme actuel qui permet le versement de la totalité du salaire durant la période d'arrêt. Le gouvernement souhaitait que les indemnités soient égales à 50 ou 75 % du salaire, en fonction du degré de responsabilité attribué au travailleur quant à son incapacité de travail et de l'interprétation de l'employeur ou de l'autorité compétente. Par exemple, une blessure liée à une pratique sportive entraînerait une indemnité de 50 % du salaire et l'apparition d'une maladie chronique telle que le cancer un plafonnement du revenu à 75 % du salaire. Le gouvernement a justifié cette mesure par la volonté de décourager les « congés éternels ». Le rejet de cette mesure dans l'opinion publique a conduit le gouvernement à retirer l'article avant son examen par la Chambre des députés, facilitant ainsi l'adoption finale de la réforme.

## Acteurs en conflit : syndicats et patronat face à la réforme du travail

L'ensemble des syndicats argentins s'est opposé à la réforme du travail, adoptant différentes stratégies pour faire face à l'offensive du gouvernement. La régulation du travail avait historiquement servi au syndicalisme à accumuler du capital politique et à s'imposer comme l'un des principaux acteurs corporatistes de l'histoire contemporaine argentine. L'institutionnalisation de la régulation du travail, en offrant le monopole de la représentation syndicale à une seule organisation par branche professionnelle, a renforcé un syndicalisme centralisé. Depuis ses origines, le syndicalisme a entretenu des relations étroites avec le parti péroniste : de nombreux dirigeants ont commencé leur carrière politique en tant que syndicalistes et la structure syndicale était le visage visible du péronisme pendant son interdiction (1955-1973 et 1976-1983). Au cours des années 1960, la gestion des fonds destinés aux mutuelles de santé a renforcé le pouvoir des structures syndicales. Si le processus de désindustrialisation des années 1980 a réduit le nombre d'adhérents, les syndicats ont conservé un fort pouvoir de mobilisation et ont été encore récemment les acteurs centraux dans la négociation des salaires *via* les conventions collectives dans un pays soumis à une inflation chronique. Bien que le syndicalisme argentin ne soit pas un corps homogène, il existe un noyau dur qui est resté historiquement lié au parti péroniste et qui contrôle toujours la CGT.

Début 2025, la CGT rejoint le Conseil de mai, une instance de dialogue créée par Javier Milei qui réunit des représentants du gouvernement, des législateurs, du patronat et des travailleurs pour aborder les divers

## Argentine

## Réformer le travail dans l'Argentine libertarienne : acteurs, conflits et négociations

projets de réforme du gouvernement. Jusqu'en octobre 2025, la CGT considère que le gouvernement est divisé au sujet du projet de réforme du travail : d'un côté, une aile plus encline à la négociation, disposée à rechercher des accords pour parvenir à un consensus sur la nouvelle réforme du travail ; de l'autre, une fraction plus radicalisée, davantage disposée à se tenir aux premières propositions avancées par le Président libertarien. Au sein du Conseil de mai, la CGT a exprimé, par l'intermédiaire de son représentant Gerardo Martínez, son rejet catégorique de toute réforme du travail impulsée par le gouvernement. Le dialogue se rompt définitivement en novembre 2025 lorsque Gerardo Martínez quitte le Conseil de mai : « Si nous ne sommes pas écoutés, si nous ne sommes pas pris en compte et si l'on cherche à rompre structurellement les droits acquis, la CGT a une position claire : "Pas un pas en arrière"<sup>22</sup> ». Cette tension entre la CGT et le gouvernement ne lui permet pas de présenter au Parlement le projet de réforme du travail avec l'accord préalable de tous les acteurs sociaux.

L'ensemble des organisations syndicales liées à la CGT rejette le projet présenté par le gouvernement. Les points les plus critiqués sont la restriction du droit de grève, la priorité accordée aux accords d'entreprise et la limitation de la durée de validité des conventions collectives. Plusieurs mobilisations sont menées en décembre 2025 contre la réforme du travail, tout en cherchant à ouvrir des voies de négociation avec le gouvernement afin de modifier certains points du projet initial. Lors d'une mobilisation massive organisée le 18 décembre 2025,

les représentants syndicaux qualifient la réforme de « régressive et précarisante<sup>23</sup> » et déclarent qu'ils organiseront de nouvelles manifestations et grèves si le gouvernement ne modère pas son projet.

Lorsque le gouvernement décide de légiférer sur la réforme du travail en février 2026, les dirigeants de la CGT tentent de poursuivre les négociations et parviennent à modifier certains points du texte avant son examen au Sénat. Les principales concessions obtenues sont le maintien des cotisations obligatoires pour le syndicat de branche (plafonnées à 2 % des salaires) et la suppression de l'article qui réduisait les cotisations patronales pour les mutuelles de santé. Cependant, le gouvernement et les législateurs restent intransigeants à l'égard des articles relatifs au droit de grève, à l'autorisation patronale pour la tenue de réunions syndicales et au plafonnement de 10 heures mensuelles rémunérées pour le travail syndical des délégués.

De leur côté, les autres confédérations syndicales (non reconnues officiellement), la Centrale des travailleurs et travailleuses d'Argentine – Travailleurs et travailleuses (CTA-T) et la CTA autonome (CTA-A) rejettent également catégoriquement le projet de loi sur la modernisation du travail et se joignent à la CGT lors de la grande mobilisation de décembre. Cependant, ces deux centrales syndicales ne participent pas aux négociations avec le gouvernement. Elles rejoignent le Front des syndicats unis, créé dans le contexte de la loi travail par des organisations affiliées à la CGT voulant développer une stratégie plus combative,

22. D. Chmois, « Reforma laboral: la CGT tensa la reunión final y reina el desacuerdo en el Consejo de Mayo », *El Economista*, 26 de noviembre de 2025, <https://bit.ly/4uv1rcp>.

23. J. F. Simondet, « En la calle, la CGT rechazó la reforma laboral y amenazó con un paro nacional », *La Nación*, 19 de diciembre de 2025, <https://bit.ly/4dqTChu>.

tels que l'Association des travailleurs de l'État, l'Union ouvrière métallurgique, les syndicats aéronautiques ou encore le syndicat des huiliers. Ces organisations cherchent à délégitimer les négociations entre les responsables confédéraux et les dirigeants politiques, et organisent une série de grèves et de manifestations devant le Congrès en cherchant à mobiliser différentes composantes de la société (associations, jeunes, retraités, etc.).

De leur côté, les grands patrons réunis au sein du « groupe des six », composé de l'Association des banques argentines, de la Bourse du commerce de Buenos Aires, de la Chambre argentine de commerce et de services, de la Chambre argentine de la construction, de la Société rurale argentine et de l'Union industrielle argentine, manifestent un soutien clair et absolu à la réforme du travail, assurant que cette mesure permettra d'atteindre les objectifs fixés en matière d'augmentation de l'emploi et de stabilité économique, tout en favorisant la compétitivité du système productif<sup>24</sup>. Dans leur ensemble, les organisations patronales considèrent que le projet de loi constitue un changement structurel, qui libère le marché du travail et permet la croissance de l'économie. Un dirigeant de l'Association des entrepreneurs argentins a ainsi souligné : « L'activité des entreprises privées en Argentine a longtemps été limitée par une série de facteurs, parmi lesquels la nécessité d'actualiser la réglementation du travail. » Les représentants des employeurs considèrent notamment que la réduction des coûts de recrutement, liée à l'exonération de charges patronales pour tout nouvel emploi déclaré,

aura un effet sur la création d'emplois. Les dirigeants de l'Union industrielle argentine soulignent, pour leur part, les effets positifs du texte de loi sur la limitation du droit syndical, considérant que « cela [réduira] les conflits permanents au sein des usines, en particulier dans les PME<sup>25</sup> ». À cela s'ajoutent les avantages de l'introduction de mesures favorables aux employeurs dans les litiges avec les salariés et dans le fonctionnement de la justice du Travail.

## Conclusion

Le projet de modernisation du travail a été présenté au Congrès en décembre 2025, mais Javier Milei a décidé que le débat parlementaire aurait lieu au cours du mois de février 2026 afin de prolonger la période de négociation avec les acteurs susceptibles de s'opposer à l'adoption du projet. Pendant ce temps, malgré l'opposition croissante des syndicats, le gouvernement est parvenu à constituer une majorité à la Chambre des députés et au Sénat tout en maintenant les points centraux de la réforme. Les concessions obtenues par la CGT sur le financement des syndicats et des mutuelles de santé ne suffisent pas à nuancer le constat d'une forte régression du droit syndical et du droit du travail, célébrée par les organisations patronales.

Au niveau politique, le gouvernement a pu compter sur le soutien des partis de centre-droit, ainsi que d'une poignée d'élus représentant des partis provinciaux. Au Sénat, le projet de loi a été approuvé par 40 voix contre 30, les sénateurs du courant péroniste s'y étant opposés. L'article

24. « El Gobierno se reunió con el Grupo de los Seis: la postura empresarial sobre la reforma laboral y las preocupaciones de algunos sectores », *Infobae*, 24 de febrero de 2026, <https://bit.ly/4sgFHza>.

25. F. Jueguen, « Contundente respaldo de los empresarios al avance de la reforma laboral en el Congreso », *La Nación*, 12 de febrero de 2026, <https://bit.ly/4IEUuiY>.

réduisant les salaires lors des congés maladie a eu un fort impact sur l'opinion publique et a pu bloquer pendant un temps l'approbation de la loi à l'assemblée. Le retrait de cet article polémique par le gouvernement a ouvert la voie aux députés qui, après une longue journée de débat, ont approuvé la réforme par 135 voix pour et 115 contre. Après une ultime navette parlementaire, la

loi de modernisation du travail a été définitivement adoptée le 27 février 2026. Malgré des forces intrinsèques limitées, le gouvernement ultra libéral de Javier Milei continue de transformer les rapports économiques et sociaux en Argentine grâce à des alliances avec les représentants du capital et un soutien encore large d'une population traumatisée par dix ans de crise inflationniste.

## Sources :

- Brennan J. (1996), *El cordobazo. Las guerras obreras en Córdoba 1955-1976*, Buenos Aires, Sudamericana, <https://bit.ly/4bt91LB>.
- IARAF-Instituto argentino de análisis fiscal (2025), « La carga tributaria argentina sobre el trabajo asalariado, en contexto internacional. Una comparación para los años 2013 y 2024 », 14 de septiembre, <https://bit.ly/4bvLsSH>.
- Kessler G., Vommaro G. (eds.) (2025), *La era del hartazgo. Líderes disruptivos, polarización y antipolítica en América Latina*, Buenos Aires, Siglo XXI Editores.
- Latinobarómetro (2024), « Opinión pública latinoamericana. Resultados por país », Informe de estudio #LAT-2024, <https://bit.ly/4uAkP7H>.
- Mellado V. (2025), « Les avocats et la construction politique des nouvelles institutions du travail. La profession face à la création des tribunaux du travail en Argentine », in Tonneau J.-P., Willemez L. (dir.), *Pour une sociologie historique de la profession d'avocat. Bilan et nouvelles perspectives*, Rennes, PUR, p. 107-128, <https://doi.org/10.4000/141y1>.
- Mellado V., Trenta A. (2020), « Argentine : une mobilisation forte, précoce... mais insuffisante de l'État fédéral », n° spécial, « Les mobilisations sanitaires des États et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 171, septembre, p. 54-72, <https://doi.org/10.3917/chii.171.0054>.
- Palacio J. M. (2020), *Demandando al capital. El peronismo y la creación de los tribunales del trabajo en la Argentina*, Buenos Aires, Prohistoria.
- Salvia A. (2025), « Nuevo escenario político-económico : estrés y bienestar en una Argentina en transición », Documento de investigación, Observatorio de la Deuda Social Argentina, Universidad Católica Argentina, 4 de diciembre, <https://bit.ly/41ftz5z>.
- Schuster M., Stefanoni P. (2025), « Milei y el mileísmo: hipótesis sobre una derrota catastrófica », *Nueva Sociedad*, septiembre, <https://bit.ly/4sHbXeA>.
- Stefanoni P. (2025), « ¿Un Milei recargado por las “fuerzas del cielo”? », *Nueva Sociedad*, diciembre, <https://nuso.org/articulo/2026-un-milei-recargado/>.
- Trenta A. (2012), « Argentine : des coopératives pour l'emploi des exclus : entre insertion professionnelle et clientélisme politique », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 135, mars, p. 44-55, <https://ires.fr/wp-content/uploads/2023/01/c135-5.pdf>.
- Trenta A. (2018), « Argentine : retour de la contestation sur fond d'accélération des réformes économiques et sociales », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 161, mars, p. 3-13, <https://doi.org/10.3917/chii.161.0003>.